



Taxi a mi temps judicieux ?

Par **jypy**, le **29/04/2009** à **11:56**

Bonjour, voilà j'étais taxi jusqu'en septembre 2008, créateur à mon compte en milieu rural en mai 2007. J'ai dû stopper mon activité suite à un retrait de permis et surtout à un manque de clientèle durant la semaine. Ayant ma licence professionnelle ainsi qu'une autorisation de stationnement, puis-je reprendre mon activité comme autoentrepreneur, faire du scolaire et du particulier le week-end et les vacances et avoir une activité salarié à mi-temps la semaine ? Car mon gros soucis était les charges qui pesaient sur mon activité. Ce système pourrait me permettre de me constituer une clientèle puis à terme, me consacrer seulement à ce métier. Merci de vos réponses.